Inauguration des repères de crues

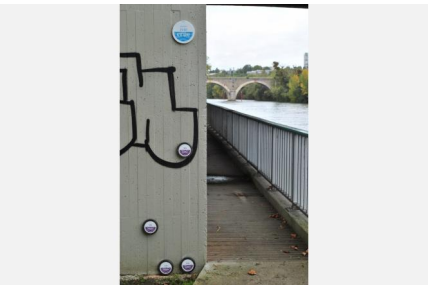

Inauguration des premiers repères de crue posés sur la commune. Evènement officiel, festif et culturel.

Thèmes d'action

- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Risques météorologiques

Régions

- Ile-de-France

Organisme

Mairie de GENNEVILLIERS
- 177 avenue Gabriel PERI 92230 GENNEVILLIERS

Référent du projet

PEREZ Michel
Poste : Responsable Gestion des Risques Territoriaux
- michel.perez@ville-gennevilliers.fr

Auteur de la fiche

PEREZ Michel

Partenaires et moyens

Technique(s) :

La pose des repères de crue est une action de sensibilisation du PAPI qui sera proposée aux communes par l'EPTB Seine Grands Lacs. Gennevilliers a été un des territoires pilote pour construire cette action. Dans ce cadre, l'EPTB Seine Grands Lacs a apporté une assistance méthodologique, humaine et technique.

Humain(s) :

L'inauguration est une initiative municipale mise en œuvre avec le concours des Directions Municipales de la Culture et de la Communication.

Financier(s) :

S'agissant d'une action pilote, les repères de crue et les panneaux informatifs les accompagnant ont été fournis par l'EPTB Seine Grands Lacs.
L'inauguration a été financée par la ville pour un coût de 2 000 €.

En bref

objectif(s) :

Donner une impulsion et une visibilité à la démarche de pose de repères de crue.

Echéancier(s) :

› Recherche et première validation des sites d'implantation des repères : 2 mois
› Pour chacun des sites retenus, visite sur place pour détermination de l'emplacement précis et à cet emplacement détermination du niveau d'eau par mesure de l'altimétrie: 2 jours
› Validation finale et élaboration d'un corpus de fiches : 1 mois
› Rédaction et conception du panneau informatif : 3 mois en partie en parallèle du travail sur les repères
› Fabrication des repères et des panneaux informatifs : 1 mois
› Visite préalable à la pose avec le service technique, fabrication de supports spécifiques (par exemple fabrication d'une platine pour pose sur un portail) : 2 semaines
› Pose des repères : ½ journée pour 4 repères et 3 panneaux informatifs
› Définition du contenu culturel et festif, conception des visuels par l'artiste, conception des supports de communication, calage du programme, envoi des invitations : 2 mois.

Description de l'action

Les repères de crue font vivre la mémoire des inondations et ainsi sensibilisent le public.

L'inauguration a pris la forme d'une déambulation proposée à la population sur un trajet reliant trois sites où ont été apposés les quatre premiers repères de crue. L'inauguration est à la fois officielle, festive et culturelle.
Ces repères, rappelant la crue de 1910, montrent que même à 2 km du fleuve, les habitants auraient de l'eau jusqu'au-dessus des genoux. D'ici quelques mois, une vingtaine de repères devraient être apposés sur le territoire.

Programme officiel : Sur chaque site, le Président de l'EPTB et la maire adjointe en charge des risques ont pris la parole, resituant l'action dans le programme du PAPI et dans la démarche globale de gestion du risque inondation engagée par la ville, précisant l'objectif de la pose des repères et le choix des sites.
Programme festif et culturel : un orchestre a accompagné la déambulation, un pot a été offert sur le dernier site. Une artiste locale a réalisé des visuels en lien avec le sujet et qui ont été posés sur des vitrines de magasins et collés sur des murs le long du trajet et en différents endroits dans le quartier. Les visuels collés ont été laissés en place jusqu'à ce

que le temps les fasse disparaître.

En termes de communication : Un article sur la pose des repères et invitant la population à l'inauguration a été diffusé dans Gennevilliers Magazine et sur le site de la ville. Des invitations ont été envoyées à différents acteurs du domaine de la gestion du risque inondation ainsi qu'aux différentes autorités. Des affichettes ont été déposées chez tous les commerçants du quartier, elles sont également remises aux personnes présentes à l'inauguration.

L'inauguration a eu lieu un samedi matin de 10h30 à 13h, environ une cinquantaine de personnes y ont participé.

Deux types de repères ont été posés :

Le **repère historique** représente le niveau réellement atteint par la Seine lors des différentes crues majeures. Ainsi, sur un site, quatre repères historiques ont été posés représentant les crues de 1955, 1978, 1982 et 2016.

Le **repère reconstitué** représente la hauteur que pourrait atteindre l'eau lors d'une crue majeure de la Seine de niveau 1910. Cette hauteur est déterminée sur chaque site en comparant la hauteur d'eau figurant sur la carte des PHEC (Plus Hautes Eaux Connues) et l'altimétrie du terrain.

Le **panneau informatif** complète le repère en indiquant ce qu'est une crue, quelles en sont les conséquences, à quoi sert le repère de crue et en apportant des témoignages locaux concernant des crues passées.

Description de la méthodologie

Validation par le Bureau Municipal

Pilotage par la maire adjointe et le responsable Gestion des Risques territoriaux

Fiche suivi de projet commune Gestion des Risques territoriaux / Direction Culture / Direction Communication

Recommandations

L'action doit être portée au niveau Direction Générale et Elus car elle représente un engagement fort en termes de communication sur le risque.

Il convient de s'assurer du maintien des repères posés lors de futurs travaux sur les sites.

Mots clés

- Inondation (87)
- repères de crues (5)
- PAPI (4)
- EPTB (4)
- pose de repères (1)
- PHEC (5)
- Seine (3)

Cibles

- Tout public

Site WEB

- Site de la Ville de Gennevilliers
- Video de l'inauguration des repères de crues à Gennevilliers (92) en partenariat avec l'EPTB